



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

JOINT SUPPORT SHIP PROJECT(JSS)

400 Cumberland Street

400, rue Cumberland

Cumberland House 11th Floor - 11B2

Maison Cumberland 11e étage - 11B2

Ottawa

Ottawa

K1N 1J8

Title - Sujet Peniche de débarquement	
Solicitation No. - N° de l'invitation W847S-190074/A	Amendment No. - N° modif. 007
Client Reference No. - N° de référence du client W847S-190074	Date 2019-04-29
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$JSS-009-27123	
File No. - N° de dossier 009jss.W847S-190074	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-05-08	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Connolly, Gary	Buyer Id - Id de l'acheteur 009jss
Telephone No. - N° de téléphone (613) 992-1189 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification 007 à la demande de proposition (DDP) pour connecteur de mer-terre, W847S-19-0074, est émise pour:

- a) Fournir des questions et des réponses aux soumissionnaires potentiels;

a) Questions de l'industrie

1. Dans l'annexe G, Critères d'évaluation techniques obligatoires, tableau 3, l'article 1: « Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède de l'expérience à concevoir, fabriquer et mettre en service des barges approuvées par la société de classification en fournissant trois (3) exemples de projets de barges de type ponton qu'il a réalisés au cours des dix (10) dernières années.

Question 1.1 : Dans le cas où les barges pontées ont été conçues et construites conformément aux règles de la classe ABS "Règles pour la construction et la classification des bateaux en acier d'une longueur inférieure à 90 m (295 pieds), Partie 2, Matériaux et soudage", édition 2012 et / ou "Règles pour la construction et la classification des barges en acier (2009)" (ou équivalent), mais, selon la décision du client, les barges / navires n'étaient pas enregistrés auprès de la société de classification et / ou de Transports Canada, veuillez confirmer que ceux-ci seront considérés comme satisfaisant aux critères d'évaluation;

Réponse : L'article 1 de l'annexe G, tableau 3, indique que le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède de l'expérience à concevoir, fabriquer et mettre en service des barges approuvées par la société de classification. Les soumissionnaires doivent fournir au Canada suffisamment de preuves pour démontrer comment cette exigence est satisfaite. Les trois exemples de projets de barges à ponton devraient démontrer ces caractéristiques.

Question 1.2 : Dans le cas où le soumissionnaire démontrerait son expérience avec un chaland unique (20,73 mx 8,55 m par exemple) au lieu d'un système de chaland à pontons, veuillez confirmer que cela sera considéré comme conforme aux critères d'évaluation;

Réponse : La section 5 de l'EDT contient les exigences relatives au connecteur mer-terre. Les soumissionnaires doivent fournir au Canada suffisamment de preuves pour démontrer comment ces exigences sont remplies. Les exigences ne spécifient pas un ou plusieurs chalands, mais laissent les soumissionnaires libres de présenter une solution répondant aux exigences de performance énoncées dans l'EDT.

Question 1.3 : Si le soumissionnaire démontre une expérience des barges en acier il y a un peu plus de 10 ans mais moins de 11 ans, veuillez confirmer que cela sera considéré comme conforme aux critères d'évaluation;

Solicitation No. - N° de l'invitation
W847S-19-0074
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W847S-19-0074

Amd. No. - N° de la modif.
007
File No. - N° du dossier
W947S-19-0074

Buyer ID - Id de l'acheteur
009JSS
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
n/a

Réponse : La période requise est au cours des 10 dernières années. Les soumissionnaires doivent démontrer des exemples de projets de barges pontons mis en œuvre au cours des 10 dernières années. Les soumissionnaires peuvent démontrer des exemples au-delà de 10 ans.

2. Dans l'annexe G, Critères d'évaluation techniques obligatoires, tableau 3, l'article 2 « Le soumissionnaire doit démontrer, exemple à l'appui, qu'il a acquis au cours des dix (10) dernières années, de l'expérience à concevoir, fabriquer et mettre en service des barges d'une complexité correspondant à au moins 75 % de la capacité de chargement requise par l'énoncé des travaux.

Question 2.1 : Presque toutes les barges de ponton ont des spécifications de capacité de charge de chargement en [tonne / mètre carré], car avec les pontons, on peut faire des arrangements différents avec plus ou moins de pontons et une capacité de chargement différente pour l'ensemble du ponton. Dans cet EDT, la capacité de chargement requise est de 50 tonnes avec une surface de chargement de 15 mètres carrés ou une capacité de 3,3333 tonnes / mètre carré. Si nous considérons la capacité de chargement requise par l'EDT est de 3,3333 tonnes / mètre carré à des fins de comparaison avec nos projets d'expérience, veuillez confirmer que celles-ci seront considérées comme satisfaisant aux critères d'évaluation?

Réponse : La section 5 de l'EDT contient les exigences relatives au connecteur mer-terre. Les soumissionnaires doivent fournir au Canada suffisamment de preuves pour démontrer comment ces exigences sont remplies. Les exigences stipulent que les soumissionnaires doivent présenter une solution qui répond aux exigences de performance énoncées dans l'EDT.

Tous les autres termes et conditions de la DDP restent les mêmes.